



Les tarifs des droits de place du marché hebdomadaire

(Délibération du Conseil Municipal du 18.03.2015)

01 avril 2015

Marché hebdomadaire	Tarifs au 01.04.2015
Forfait au marché	1,70 € / marché
Forfait au trimestre (<i>dél. CM du 20.12.2005</i>)	18,50 € / trimestre

Les tarifs des droits de place de la foire Saint Denis

(Délibération du Conseil Municipal du 18.03.2015)

01 avril 2015

Pour la durée de la foire

Foire Saint Denis		Tarifs au 01.04.2015
Industriels forains	Manèges	0,32 € / m ²
	Baraques foraines	1,70 € / ml
Buvettes		0,54 € / m ²

Pour une journée de foire

Foire Saint Denis		Tarifs au 01.04.2015
Déballeurs sur rue	1 ^{ère} journée de participation	1,70 € / ml
	2 ^{ème} journée de participation	0,85 € / ml
Alimentaire •	1 ^{ère} journée de participation	33,50 €
	2 ^{ème} journée de participation	16,75 €
Exposants agricoles		0,32 € / m ²
Exposants voitures		1,70 € / véhicule
Exposants bétail		0,85 € / tête

- La catégorie « Alimentaire » comprend : Grills, rôtisseries, boucheries, charcuteries, boulangeries, pâtisseries, confiseries, crémeries, fromageries, ...

Minimum de perception

Foire Saint Denis	Tarifs au 01.04.2015
Forfait	8,55 €